

Réf: Dossier 457335

Avis de constitution

SOCIETE « REUCIT SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE NON
LOIN DU GROUPE SCOLAIRE SAINT MARC D'ANGRE, Lot
441, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REUCIT SARL »

Objet : - AGRO INDUSTRIE
- LA PLANTATION
- LA TRANSFORMATION
- LA VALORISATION DES SOUS-PRODUITS ET
TOUTE ACTIVITE CONNECTEE A LA VALEUR AJOUTEE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE SAINT MARC D'ANGRE, Lot 441, Ilot 20

Dirigeant(s) Mme BODIALO CATHERINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05782 du 25/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73027/GTCA/RC/2025 du 25/11/2025

